



SÉJOURS AOÛT/ 4-14 ans

Préinscription du 28 mars au 8 avril 2022

UNE FICHE PAR ENFANT (à remplir)

Rappel : le quotient familial est obligatoire pour toute inscription

Numéro SAF

Quotient familial SAF 2021/2022 obligatoire

Numéro Allocataire CAF (1) obligatoire

NOM (responsable légal) \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Apt \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant	Sexe	Né(e) le (JJ/MM/AA)	Ecole	Séjours demandés (Par ordre de préférence)			PERIODE Préciser les dates du séjour
				1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	3 <sup>e</sup> choix	
		Préciser l'âge le jour du départ :					

- **JAMAIS PARTI** (si pas de participation au séjour été depuis 2020)
- **DEJA PARTI** (si participation au séjour été en 2021)

COMBIEN D'ENFANT(S) AVEZ-VOUS INSCRIT(S) POUR CES VACANCES ?

INDIQUEZ LE NOMBRE D'ENFANTS PAR TRANCHE D'AGE :

4-14 ANS

PRENOM(S).....

15-17 ANS

PRENOM(S).....

TÉLÉPHONES :

Parent 1

Mère  Père

Parent 2

Mère  Père

Tuteur/ric

Domicile

-----

-----

-----

Travail

-----

-----

-----

Portable

-----

-----

-----

Je (nous), soussigné (e-s),.....agissant en qualité de :  Mère  Père  Tuteur/ric

Atteste(ons) sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant mentionné ci-dessus à participer sous ma (notre) responsabilité au(x) séjour(s) indiqué(s) dans le présent bulletin,

Déclare(ons) accepter les conditions d'inscription, de facturation et d'annulation à ce(s) séjour(s) stipulées dans les fiches « démarches administratives » disponibles sur le site : vitry94.fr/vacances

Accepte(ons) la communication d'information par mail de la part du secteur Séjours et Initiatives des Ecoles

N'accepte(ons) pas la communication d'information par mail de la part du secteur Séjours et Initiatives des Ecoles

Fait à Vitry-sur-Seine, le..... Signatures (responsable légal)

Cadre réservé au service

Inscription reçue		
Le :		<input type="text"/>
Heure :		

# QUESTIONNAIRE (à remplir obligatoirement par le responsable légal)

PARENT 1 (ou tuteur/rice)	NOM..... Prénom.....
	Adresse .....
	Code postal..... Ville.....
	Adresse courriel @.....
	Profession ..... Chômage <input type="checkbox"/> (au pôle emploi)
	Employeur (nom et adresse)..... .....

PARENT 2	NOM..... Prénom.....
	Adresse .....
	Code postal..... Ville.....
	Adresse courriel @.....
	Profession ..... Chômage <input type="checkbox"/> (au pôle emploi)
	Employeur (nom et adresse)..... .....

L'ENFANT	Votre enfant a-t-il un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ? <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>
	Si oui, veuillez transmettre le document lors de l'inscription définitive.
	<b>Dans le cas d'un PAI, toute demande de séjour sera examinée lors d'une rencontre avec le coordinateur enfance-famille et notre partenaire.</b>
	Pour lui, percevez-vous :
	- des bons vacances de votre Caisse d'Allocations Familiales <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>
	- une participation de votre (vos) employeur(s) - secteur privé <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/> - secteur public <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Certifie(ions) exacte les informations indiquées dans le formulaire.	
(1) La C.A.F attribue une aide aux vacances pour les séjours de printemps et d'été uniquement.	

Pour tout renseignement, le secteur Séjours et Initiatives des Ecoles est à votre disposition en zone verte, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (accueil uniquement sur rendez-vous), par téléphone au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23, par e-mail [vacances@mairie-vitry94.fr](mailto:vacances@mairie-vitry94.fr)

## INFORMATION:

- **Si votre quotient familial n'a pas été établi, présentez-vous au Service des Affaires familiales dans les plus brefs délais** (accueil uniquement sur rendez-vous) zone verte, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, téléphone 01 46 82 84 14 – 01 46 82 84 15 ou 01 46 82 80 00 poste 77.14
- **Lors de l'inscription définitive, il conviendra que le ou les responsable(s) légal(aux) signe(nt) la confirmation du départ de l'enfant en séjour.**